

**« Les ambitions impériales de Bruxelles doivent être stoppées », a écrit la ministre hongroise de la Justice, Judit Varga, en signe de soutien à la Pologne qui a déclaré une guerre juridique à l'Union européenne.**

« Nous comprenons parfaitement la réponse polonaise, qui a été provoquée par les mauvaises pratiques des institutions européennes, qui violent le principe de délégation de pouvoirs », a écrit la ministre hongroise de la Justice, Judit Varga, samedi sur sa page facebook.

« Les institutions de l'UE doivent respecter les identités nationales et le système politique et constitutionnel des États membres. [...] l'adhésion à l'UE ne signifie pas que la Cour de justice de l'Union européenne peut annuler les constitutions nationales ou que la Pologne a entièrement transféré sa souveraineté à l'Union européenne », a-t-elle aussi déclaré.

Le 7 octobre, la plus haute instance judiciaire de Pologne — inféodée depuis 2015 au parti national-conservateur au pouvoir, Droit et Justice (PiS) — a statué que le droit polonais doit primer sur le droit européen.

[La Pologne conteste la primauté du droit de l'UE dans un « jugement historique ». « On retourne à l'Est, monsieur ! »](#)